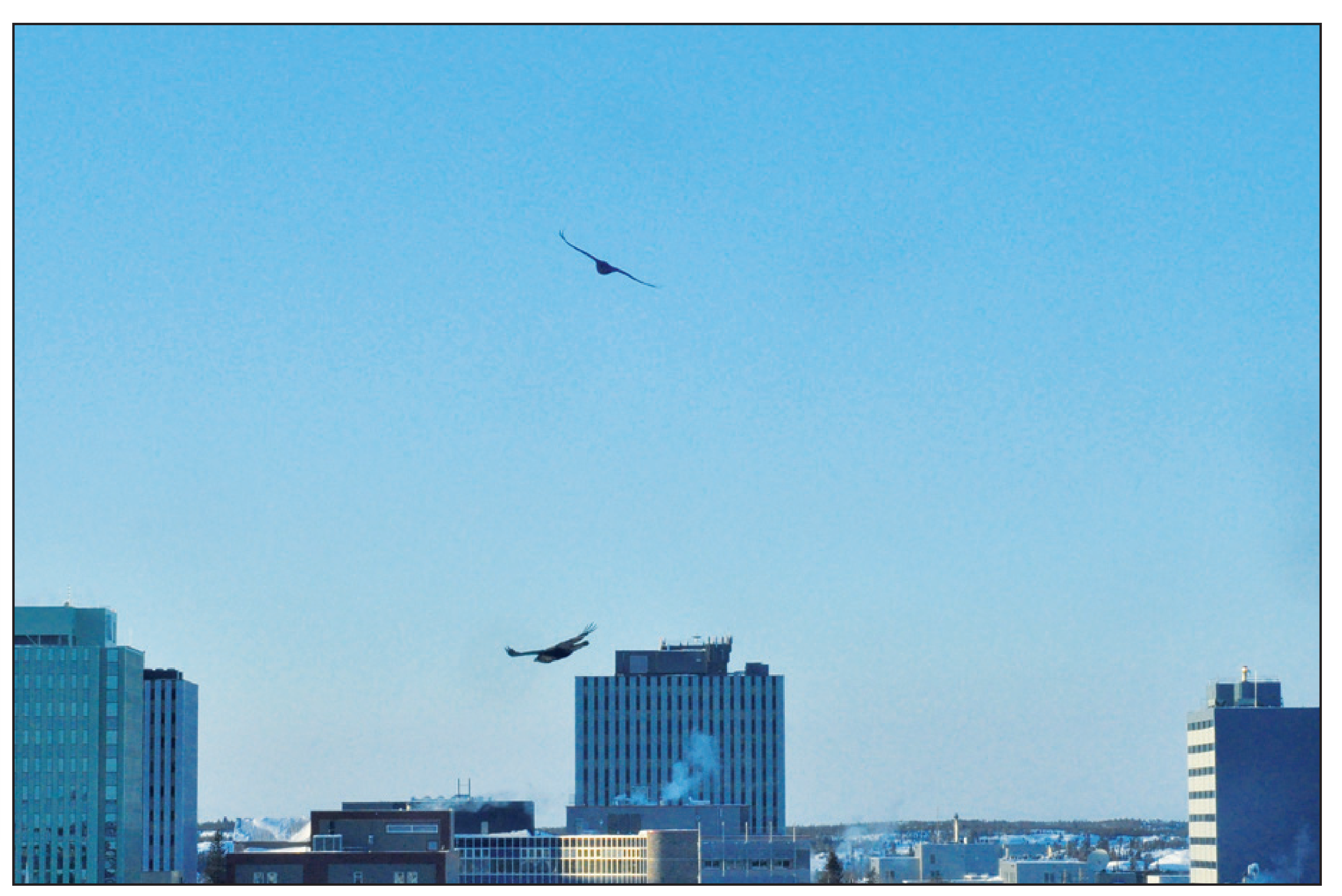
L'aquilon

Le souffle francophone des Territoires du Nord-Ouest

Envoi de publication - enregistrement no. 10338 C.P. 456 Yellowknife, NT, X1A 2N4 Volume 29 numéro 6, 14 février 2014



Malgré les températures firgides des derniers jours, les corbeaux sont avides des vents qui déferlent sur la ville. (Photo : Denis Lord)

Finances

Un budget équilibré?

Le gouvernement prévoit des surplus de 200M$ dans son premier budget d'après le transfert des responsabilités.

Denis Lord

Le ministre des Finances, de l'Environnement et des Ressources naturelles, Michael Miltenberger, a rendu publique le 6 février sa proposition de budget des Territoires du Nord-Ouest pour 2014-2015, un budget qui, dit-il, témoigne d'un équilibre entre la discipline budgétaire et les priorités urgentes de la présente Assemblée législative.

Le gouvernement s'attend à avoir des dépenses de 1,65MM$ et des revenus de 1,85MM$, donc un surplus de 200M$. Ce surplus servira en partie à financer l'investissement de 230M$ dans les infrastructures publiques, dont 70M$ pour la route reliant Inuvik à Tuktoyaktuk et 59M$ pour des remplacements et des rénovations dans les établissements de santé.

Le budget global suggéré pour les dépenses liées au transfert des responsabilités est de 59M$. 27M$ de cette somme serviront à gérer le nouveau ministère de l'Administration des terres. Un autre 27M$ sera investi ans les initiatives prioritaires comme la lutte contre la pauvreté, l'aide au développement de l'enfance, la toxicomanie la Stratégie sur les possibilités économiques, la Stratégie de développement des minéraux et le Plan énergétique. Côté revenus, le budget 2014-2015 ne propose pas de nouveaux impôts.

On estime qu'à compter de 2014-2015, les recettes d'exploitation annuelles des ressources naturelles seront de 120M$. Il faut toutefois noter que 50 % de cette somme sera contrebalancée par la formule de financement des Territoires et que 25 % du montant restant — environ 15$M — sera distribué aux gouvernements autochtones. Il était prévu initialement qu'un autre 5 % ira au Fonds du patrimoine. Le gouvernement s'est cependant ravisé et ce sera 25 % qui sera affecté au Fonds du Patrimoine.

La dette projetée est de 624M$ en 2013-2014 et de 658M$ en 2014-2015, ce qui laissera une marge de 142M$ pour d'éventuels emprunts. Toutefois, le gouvernement territorial désire augmenter sa capacité d'emprunt jusqu'à 1,68MM$, principalement pour relier les systèmes hydroélectriques du lac Snare et de la rivière Talston avec le Sud, rénover l'Hôpital Santon et construire un tronçon de route entre et Wrigley et Norman Wells. « Si nous voulons grossir, a souligné le ministre des Finances Michael Miltenberger, nous devons aussi avoir la capacité d'emprunter afin de faire des investissements stratégiques. »

Fonds du Patrimoine

Dès le dépôt du budget, la députée de Frame Lake, Wendy Bisaro, s'était révoltée contre le maigre 5 % de redevances placé dans le Fonds du Patrimoine. « Tous les députés qui ne sont pas dans le Conseil exécutif, dit-elle, favorisent un chiffre de 25 %. » C'était aussi le cas de Daryl Dolynny, député de Range Lake. « Nous sommes très désappointés, souligne-t-il. Le gouvernement veut dépenser cet argent en infrastructures alors que nous voulons le garder pour le futur. Michael Miltenberger dit que son 5 % résulte d'une consultation. Mais il n'a été que dans six municipalités, et seulement 80 personnes se sont rendues à consultations. Quel pourcentage de la population cela représente-t-il? » Selon le député, le montant placé dans le Fonds du Patrimoine pourrait faire partie d'une négociation plus globale dans les prochaines semaines. Ces deux députés auront donc réussi à forcer le gouvernement à faire volte-face sur cette question.

La volonté du gouvernement territorial d'augmenter d'un milliard de dollars sa capacité d'emprunt fait également des remous. « Nos capacités d'emprunt ont besoin d'être augmentées, concède Wendy Bisaro, mais à ce niveau? Ajouter à la rénovation de l'Hôpital Stanton, qui coûtera quelque chose comme 350M$, le raccord de Snare et Talston, c'est beaucoup, alors que nous n'avons pas de nouvelles sources de revenus. »

La députée de Frame Lake est favorable aux projets hydroélectriques du

Budget
Suite en page 2

Budget

Suite de la une



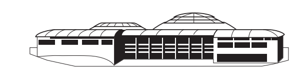
Le ministre des Fincances, Michael Miltenberger. (Photo Denis Lord)

gouvernement, mais n'est pas convaincue qu'ils valent les investissements demandés, d'autant plus que le gouvernement n'a pas présenté de plan d'affaires pour prouver que ces investissements seraient rentables. « Et pouvons-nous, demande-t-elle, produire de l'électricité pour moins cher que, par exemple, la Saskatchewan? » L'autre problème qu'elle fait ressortir du budget est l'absence de véritables nouveaux revenus, hormis les ressources naturelles. « Nous avons besoin de trouver de nouveaux revenus, affirme Wendy Bisaro, nous dépendons tellement du fédéral. Ça aurait pu être des taxes, ça aurait pu être une augmentation des redevances sur les ressources naturelles. »

De faux surplus?

Daryl Dolynny avance une lecture radicale et très critique du budget proposé par Michael Miltenberger. « Le budget nous est bien présenté, dit-il, il donne l'illusion que nous sommes dans une bonne santé financière, mais en fait nous sommes proches du mur d'inquiétude. Le gouvernement parle d'un surplus de 200M$, mais nous avons déjà alloué 230M$ pour les infrastructures l'an dernier. Ce n'est pas un surplus, c'est une dette. » Le député de Range Lake fait également observer que si l'Assemblée législative accorde au gouvernement le droit de demander au fédéral d'augmenter sa capacité d'emprunt, celle-ci sera passée en deux ans de 500M$ à 1,8MM$. « J'appuierais cette demande si je croyais que ça peut fonctionner, explique-t-il, mais emprunter un milliard quand la population décroit et que l'exploitation minière stagne, c'est vraiment risqué. J'aime l'idée de relier les systèmes hydroélectriques et de vendre de l'électricité, mais peut-on se le permettre? Tu croîs quand tu peux te permettre de croître. »







En collaboration avec Radio Taïga

Fédération franco-ténoise

Les administrateurs de la Fédération franco-ténoise (FFT) ont confirmé la nomination de Jean de Dieu Tuyishime au poste de directeur général par intérim de la Fédération franco-ténoise à compter du 17 février 2014. Médecin de formation, M. Tuyishime occupe le poste de coordonnateur du Réseau TNO Santé en français au sein de la Fédération franco-ténoise depuis 2004. Jean de Dieu Tuyishime sera chargé d'assurer la continuité des activités de la FFT tout en permettant aux administrateurs de se donner du temps pour gérer le processus de recrutement et de dotation pour la succession à Léo-Paul Provencher.

Transfert des responsabilités

Le député de Western Arctic, Dennis Bevington, a proposé à la Chambre des communes de retirer du projet de loi C-15 les articles 136 et 137, qui traitent de la création d'un office unique des terres et des eaux aux Territoires du Nord-Ouest. Le chef du Nouveau Parti démocratique, Thomas Mulcair, a prononcé un bref discours à la Chambre pour approuver cette motion et féliciter son député. Dennis Bevington anticipe qu'elle sera rejetée par la majorité conservatrice, mais voulait néanmoins provoquer un débat sur cette partie du projet de loi.

Radio-théâtre

Le Yellowknife Inn sera l'hôte d'une série de radio-théâtre inspirée des productions des années 50. La série s'intitule *Mickey Sibbeston, Private Investigator*, du nom du personnage principal, un détective privé, créé par Ron Kent. Ce dernier dirige également la troupe qui comprend une dizaine de comédiens. Les représentations auront lieu à la Copper Room du Yellowknife Inn, les 27 et 28 février, ainsi que le 1er mars. La distribution comprend Paul McKee, Brian Collins, Stephanie Yuill, et Jeremy Findlay.

Fonds du Patrimoine

Une équipe d'Action Canada a présenté à Ottawa un nouveau rapport sur les stratégies d'investissement et les meilleures pratiques pour améliorer le Fonds du patrimoine des Territoires du Nord-Ouest. Afin d'établir leurs recommandations, les fellows d'Action Canada avaient tenu une table ronde à Yellowknife en août dernier avec 16 leaders du monde des ressources naturelles. Ils avaient aussi rencontré des experts internationaux et du gouvernement territorial en décembre. Le rapport recommande entre autres de verser plus que 5 % des redevances annuelles des mines et du pétrole dans le Fonds du Patrimoine, de mettre en place un cadre réglementaire sur les dépôts et les retraits et de créer un conseil de surveillance.

Douanes

L'Agence des services frontaliers du Canada (ASFC) a rendu public son rapport annuel pour les Territoires du Nord-Ouest. En 2013, 511 voyageurs internationaux sont entrés au Canada par les points d'entrée des Territoires du Nord-Ouest. Douze aéronefs ont été contrôlés dans les aéroports de Yellowknife et d'Inuvik. Dix bateaux sont arrivés au Canada aux ports des TNO, y compris des navires en provenance de Russie, d'Allemagne, du Luxembourg, d'Angleterre, de Croatie, des États-Unis et de la Pologne. L'Agence des services frontaliers du Canada compte trois bureaux aux Territoires du Nord-Ouest. De février à novembre, un agent est en poste à Inuvik pour aider au passage des bateaux à Inuvik et à Tuktoyaktuk.

Budget territorial

2000 Ténois de plus en cinq ans?

Ramener les diplômés, attirer les immigrants et les *fly in/fly out*

Denis Lord

Le gouvernement fédéral finance les territoires en fonction de leur population. Pour augmenter cette source de revenus, le ministre des Finances des TNO, Michael Miltenberger, propose de hausser la population des Territoires de 2000 personnes en cinq ans.

La population des TNO a diminué de 83 personnes (0,2 %) entre juillet 2012 et juillet 2013, selon le Bureau de la statistique des TNO, cité dans le discours du budget 2014-2015. 178 personnes auraient immigré aux TNO et, pour ce qui est des migrations interprovinciales, 2 847 personnes en sont parties, soit 743 de plus que le nombre de personnes s'y étant installées.

En bref, un bilan négatif. Or, souligne le député de Range Lake, Daryl Dolynny, une bonne façon d'augmenter les revenus territoriaux est la Formule de financement des territoires (FFT). « Chaque nouvel arrivant, affirme-t-il, amène près de 30 000 $ par année au gouvernement. Nous devons avoir une stratégie de croissance de la population. »



« Ça fait longtemps qu'on parle d'augmenter la population, remarque Wendy Bisaro, députée de Frame Lake, mais c'est nouveau qu'on le fasse dans le cadre d'un budget. J'aime bien l'idée, mais je porterai un jugement quand je verrai les résultats. » (Photo Denis Lord)

À défaut d'avoir une stratégie complètement élaborée, le ministre des Finances Michael Miltenberger a à tout le moins identifié les secteurs à améliorer et quelques éléments de solutions, qui tiennent soit de la rétention de la population, soit de la croissance de l'immigration. Le budget alloué est de 22,6M$; la somme peut sembler modeste, mais le ministre a souligné qu'atteindre sa cible démographique n'était pas tant une question de budget que de planification.

Étudiants, travailleurs

En conférence de presse le 6 février, Michael Miltenberger a dit que moins de 20 % des étudiants revenaient travailler aux TNO après leurs études, ce que Daryl Dolonny qualifie de véritable fuite des cerveaux. Selon lui, le programme d'aide financière pour les étudiants des TNO est plutôt bon, mais des modifications pourraient lui être apportées pour les inciter à revenir. « Il y a un certain nombre d'étudiants qui aimeraient revenir aux TNO, souligne la députée de Frame Lake, Wendy Bisaro, mais ils ont de la misère à se faire engager. Il y a assurément quelque chose à changer dans le mode de recrutement. »

Pour aider à pourvoir les postes vacants et pour retenir les travailleurs, le gouvernement investira 22,6M$ échelonné sur trois ans pour le logement dans les petites collectivités. On anticipe créer 100 logements à louer la première année, et jusqu'à 69 logements supplémentaires ensuite, au moyen de partenariats avec les collectivités ou des promoteurs privés.

En ce qui a trait à l'immigration, Michael Miltenberger a notamment identifié le programme des candidats comme nécessitant des améliorations. « Dans les autres provinces, on n'hésite pas à s'impliquer au plus haut niveau. En Saskatchewan, par exemple, le premier ministre a participé lui-même à une foire de recrutement en Irlande. » Dans *L'Aquilon* du 8 novembre 2013, plusieurs personnes s'étaient plaintes du peu de personnel de ce programme aux TNO et de leur manque de formation. « Simplement pour être candidat, observe Nicolas Carrière, coordonnateur du Centre d'accueil francophone d'immigration aux TNO, le délai de traitement peut aller jusqu'à six mois. C'est relativement long. Et le programme territorial engage du personnel à forfait. C'est difficile pour les organismes travaillant sur le terrain d'établir un lien de confiance. »

Le secteur minier

L'analyse de la démographie territoriale n'aurait pas été complète si on avait fait l'économie de la navette aérienne (*fly in/fly out*), ces mineurs qui retournent chez eux après leur travail dans les mines ténoises. Selon Daryl Dolynny, ils constituent plus de 25 % de la force de travail territoriale. « Nous discutons présentement avec les gens de l'industrie pour trouver une solution, précise Michael Miltenberger, parce que c'est un problème là aussi. Il y a des milliers de personnes qui travaillent ici mais vivent ailleurs; certains sont ici depuis des années mais n'ont jamais mis les pieds aux TNO hors de la mine. Certaines mines ont plus de succès à attirer les gens aux TNO, notamment des travailleurs d'expérience, grâce à des incitatifs. Nous voulons comprendre comment elles font. » Michael Miltenberger a ajouté qu'un crédit d'impôt fédéral sur les transports d'une province à l'autre pour le travail complexifie la recherche de solution.

L'augmentation de la population territoriale semble faire l'unanimité. Il faudra voir les outils qui seront développés pour atteindre cet objectif. « Ça fait longtemps qu'on parle d'augmenter la population, remarque Wendy Bisaro, mais c'est nouveau qu'on le fasse dans le cadre d'un budget. J'aime bien l'idée, mais je porterai un jugement quand je verrai les résultats. » Nicolas Carrière est content que le ministre ait en quelque sorte officialisé la problématique. Quant au député de Range Lake, il soutient que le coût de la vie au TNO, dont le logement abordable, est l'obstacle majeur à la croissance démographique. « Ça restera difficile tant que nous n'aurons pas réglé ce problème, souligne Daryl Dolynny. »

Éditorial


Alain Bessette

Une semaine de budgets

Les gens qui aiment les chiffres ont été choyés lors des deux dernières semaines. Le jeudi 6 février, le gouvernement territorial présentait son budget et cinq jours plus tard, c'est le gouvernement fédéral qui l'imitait.

Si on en croit ces deux gouvernements, tout va pour le mieux et on roule sur l'or. Du côté territorial, on a un gouvernement qui présente un budget affichant un surplus des revenus sur les dépenses de l'ordre de 200 millions. Par contre, presque dans le même souffle, le ministre des Finances informe le public qu'il entend faire augmenter la marge d'emprunt du gouvernement de près d'un milliard de dollars, notamment en raison des ambitieux projets hydroélectriques des territoires.

C'est dire que si le gouvernement peut se permettre de dégager un surplus, ce ne sera pas pour très longtemps.

Lors de ce budget, le ministre a indiqué la volonté du gouvernement d'augmenter la population du Nord de 2000 habitants en cinq ans. De cette façon, le gouvernement créera de la croissance et cela aura des impacts fiscaux non négligeables.

Je ne crois pas cependant que cette volonté se traduira par des actions qui auront beaucoup de succès, surtout dans la façon d'inciter les travailleurs miniers à habiter les TNO plutôt que les provinces du Sud.

L'une des stratégies du gouvernement passe par l'investissement de 22,6 millions de dollars dans le logement des petites collectivités. L'ajout de logements dans les petites collectivités est une bonne nouvelle en soi alors que le problème de manque de logement représente une situation problématique importante. Cela n'aura malheureusement aucun impact sur l'attrait du Nord pour les travailleurs étrangers.

La principale entrave réside dans le fait qu'il y a très peu de logements dans les plus grandes collectivités qui se situent à mi-chemin entre des HLM et des maisons à ½ million. Très peu de gens vont décider de s'installer ici s'ils doivent payer entre 40 % et 50 % de leurs revenus nets pour se loger. Ce n'est pas comme si le climat compensait cela.

Le gouvernement devra vraiment se pencher sérieusement sur cette question s'il veut réaliser son objectif d'attirer 2000 nouveaux venus.



Éric Frenette se livrant à une démonstration d'escalade. On ne s'aventure pas tant en hauteur que dans des trajets plus ou moins horizontaux, avec des niveaux de difficulté variables. Voir article en page 6.



C.P. 456, Yellowknife, NT, X1A 2N4
Tél. : (867) 873-6603, Télécopieur : (867) 873-6663
Hay River : 77A Woodland Drive, Hay River (TNO)
Tél. : (867) 875-8808
Courrier électronique : aquilon@internorth.com
Sur le web : www.aquilon.nt.ca

Directeur : Alain Bessette
Journalistes : Denis Lord , Maxence Jaillet
Correction d'épreuve : Anne-Dominique Roy

L'Aquilon est un journal hebdomadaire publié le vendredi à 750 exemplaires. L'Aquilon est la propriété des Éditions franco-ténoises/L'Aquilon et est subventionné par Patrimoine canadien.

Sauf pour l'éditorial, les textes n'engagent que la responsabilité de leur auteur(e) et ne constituent pas nécessairement l'opinion de L'Aquilon. Toute correspondance adressée au journal doit être signée et accompagnée de l'adresse et du numéro de téléphone de l'auteur(e). La rédaction se réserve le droit de corriger ou d'abréger tout texte. Dans certains cas où les circonstances le justifient, L'Aquilon accèdera à une requête d'anonymat. Toute reproduction partielle est fortement recommandée à condition de citer la source. L'Aquilon est membre de l'Association de la presse francophone (A.P.F.). N° ISSN 0834-1443.





Représentation commerciale nationale
Lignes Agates Marketing
1-866-411-7486



Budget fédéral 2014

Le Nord et ses richesses

Le budget présenté par le ministre Flaherty parle à maintes reprises du Nord canadien.

Alain Bessette

Une recherche rapide permet de découvrir de nombreux extraits du budget fédéral 2014 qui touchent aux différentes régions du Nord canadien et des Territoires du Nord-Ouest en particulier. À titre d'exercice politique, on y retrouve de nombreux éléments historiques dans lesquels le gouvernement souligne ses activités budgétaires passées visant à soutenir le Nord. On y retrouve aussi de nombreuses mesures découlant de ces activités passées et qui trouvent écho dans ce nouveau budget. Ce qu'on retrouve un peu moins, ce sont de nouvelles mesures visant à appuyer le Nord.

On le sait, l'immense potentiel minier du Nord fait miroiter les yeux des politiciens du Sud et des investisseurs tant canadiens qu'étrangers. Le budget 2014 confirme l'attrait du Sud pour les ressources naturelles qui gisent littéralement sous nos pieds. On retrouve certaines mesures affublées de l'étiquette de la « souveraineté du Nord ». Ainsi, le budget 2014 prévoit que le gouvernement fédéral continuera de chercher « la reconnaissance internationale des limites de la plate-forme continentale prolongée du Canada, y compris le pôle Nord ». On prévoit également « 40 millions de dollars sur deux ans, à compter de 2014-2015, pour renouveler le programme *Investissements stratégiques dans le développement économique du Nord* administré par l'Agence canadienne de développement économique du Nord. » Les trois territoires recevront aussi « 70 millions de dollars sur trois ans aux fins d'un nouveau fonds ciblé et de durée limitée visant à augmenter les services de soins de santé dans des domaines prioritaires dans les trois territoires et à réduire la dépendance envers les systèmes de soins de santé de l'extérieur et les déplacements pour raison médicale ». On y indique aussi l'intention d'augmenter le financement consacré au programme Nutrition Nord Canada pour améliorer l'accès à des aliments sains dans les collectivités nordiques.

De plus, le Nord recevra une petite portion des 350 millions investis « sur cinq ans afin d'étendre et d'améliorer le service Internet à large bande pour les Canadiens vivant dans des collectivités rurales et dans le Nord ».

Le Nord se retrouve au centre

« Le Nord du Canada constitue un élément fondamental de notre patrimoine, de notre avenir et de l'identité de notre pays, » affirme le ministre Flaherty dans son budget. « S'appuyant sur la vision du gouvernement pour un nouveau Nord, le Plan d'action économique de 2014 fera en sorte que le Nord réalise son plein potentiel, par l'exercice de la souveraineté du Canada dans le Nord, et en favorisant la prospérité économique et en contribuant à la santé des résidents de la région ».

Pour ce faire, le gouvernement s'engage à modifier les régimes de réglementation du Nord afin « d'accroître la prévisibilité des processus réglementaires dans le Nord, de manière à assurer une meilleure protection de l'environnement, tout en encourageant l'exploration et l'investissement ». Le budget annonce donc l'intention du gouvernement fédéral de poursuivre « sa collaboration avec les partenaires et les intervenants afin d'améliorer les régimes réglementaires dans le Nord, notamment en apportant des améliorations au système de réglementation de la vallée du Mackenzie, présentement à l'étude au Parlement ».

Les infrastructures ne seront pas en reste si on en croit le budget. Ainsi, le gouvernement fédéral réitère son engagement de 200 millions de dollars pour la route vers Tuktoyaktuk. De plus, le nouveau plan Chantier Canada prévoit une répartition de 234 millions sur 5 ans pour les municipalités des trois territoires canadiens.

Le ministre Flaherty confirme à nouveau son investissement de 100 millions de 2013 à 2020 pour terminer la cartographie géologique du Grand Nord canadien. Le crédit d'impôt pour l'exploration minière accordé aux particuliers qui investissent dans des actions accréditives est à nouveau prolongé, afin d'appuyer l'exploration minière par les petites sociétés minières dans l'ensemble du Canada, y compris dans le Nord.

Le budget mentionne aussi la passation de pouvoir quant au transfert des responsabilités en matière de ressources naturelles.

Toujours en matière de développement économique, le budget mentionne ses investissements passés en matière de formation professionnelle qui se poursuivront en 2014.

Le budget 2014 propose d'accorder 70 millions de dollars sur trois ans pour établir un nouveau fonds ciblé à durée limitée visant à accroître les services de santé dans des domaines de santé prioritaires des trois territoires, et à diminuer le recours aux réseaux de santé externes et au transport médical. Le budget propose aussi d'accroître le financement du programme Nutrition Nord Canada. Doté d'un budget annuel de 60 millions de dollars, le programme subventionne les détaillants de collectivités isolées et éloignées pour compenser le coût élevé de la conservation d'aliments sains périssables dans leur commerce.

En matière de préservation du Patrimoine naturel canadien, le budget prévoit d'établir la Réserve de parc national Nááts'ihch'oh aux Territoires du Nord-Ouest, pour protéger les panoramas spectaculaires du cours supérieur de la rivière Nahanni Sud, de renommée mondiale, et servir de point de départ des visiteurs pour l'exploration de ces paysages sauvages nordiques. Le gouvernement va aussi multiplier par six la superficie de la Réserve de parc national Nahanni située au sud-ouest des Territoires du Nord-Ouest.

Les TNO devraient aussi recevoir une partie des 305 millions sur 5 ans prévue pour étendre et améliorer le service Internet à large bande dans les collectivités rurales et nordiques.

Enfin, pour ce qui est de la garde côtière, le gouvernement vise le développement de partenariats communautaires avec des collectivités autochtones et du Nord, et l'encouragement à leur participation à la planification des processus d'intervention en cas de déversements d'hydrocarbures.

Budget fédéral

Des cibles floues et des investissements mineurs

Denis Lord

Pour le député de Western Arctic, Dennis Bevington, la part du budget fédéral consacrée au Nord n'est en grande partie qu'une continuité de ce qui était déjà dans les budgets précédents. « 40M$ pour le développement économique administré par CanNOr, remarque-t-il, ce n'est pas une grosse augmentation. Ça remplace un programme qui existait déjà auparavant et il faut diviser le montant entre les trois territoires. C'est bon d'avoir cet argent, mais nous en nécessitons davantage. » Dennis Bevington a également souligné que plutôt que de se limiter aux investissements dans les ressources naturelles, CanNor devrait penser davantage en termes d'énergies renouvelables et de sécurité alimentaire.

En ce qui a trait à aux sommes allouées, à travers le Plan d'action économique, pour améliorer l'accès aux réseaux haute vitesse à large bande dans les collectivités rurales et dans le Nord, le député de Western Arctic constate que seulement le septième des 305 millions investis sur cinq ans ira dans le Nord. « Ça se chiffre à environ 10M$, précise-t-il. Quand on se souvient que Bell, via Northwestel, avait annoncé un investissement allant de 200M$ à 300M$ pour un projet similaire dans les trois territoires, ça donne une perspective. »

Dennis Bevington semble satisfait du 70M$ investi dans la santé, mais là encore, il voit dans cette somme une extension d'un programme déjà en place alors que le gouvernement fédéral en parle comme d'un nouveau fonds ciblé et de durée limitée. Et le député se questionne sur la nature des « domaines prioritaires » dont fait état le ministre des Finances, domaines qui ne sont pas identifiés. « Il y a beaucoup de flous dans ce budget, analyse Dennis Bevington. On y parle par exemple d'augmenter le budget de Nutrition Nord, mais sans plus de détails. » Le vérificateur général du Canada doit présenter au Parlement son rapport sur ce programme à l'automne 2014.

Loisirs

Permission de grimper sur les murs

Un sport qui nécessite technique, force mentale et musculaire

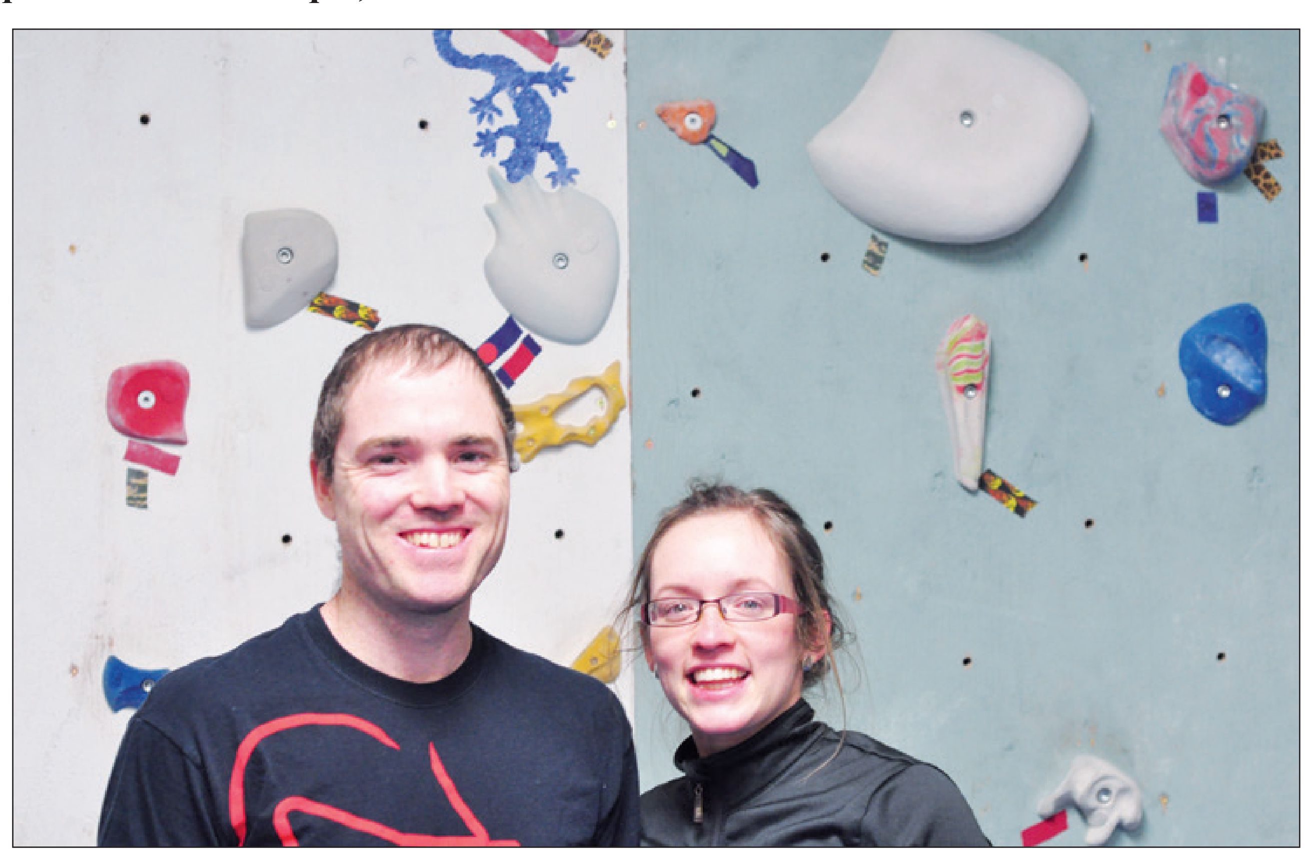
Denis Lord

Si la fièvre des altitudes vous démange et en attendant que l'été ou les montagnes viennent à vous, vous pouvez toujours vous consacrer à l'escalade intérieure et grimper sur les murs au Yellowknife Climbing Club (YCC). C'est permis et même souhaité!

C'est un peu bizarre quand on arrive au centre d'escalade en anglais — ça s'appelle *bouldering wall* — il y a des têtes de mort, des lézards et des formes de toutes les couleurs sur les murs, on dirait la maison des cousins de Hansel et Gretel. Mais en fait, c'est très sérieux, c'est ainsi fait sur tous les continents, et c'est comme ça qu'on pratique l'escalade, qui est, si j'ai bien compris, une forme d'alpinisme sans montagne. (Ce qui me rappelle le *Dîner de têtes* de Prévert : « On ne peut pas raisonnablement blâmer les régicides qui n'ont pas roi sous la main, s'ils exercent parfois leurs dons dans leur entourage immédiat ». Mais enfin.)

« Nous n'avons pas trouvé d'endroit extérieur pour pratiquer à Yellowknife l'hiver, m'explique Éric Frenette, trésorier du YCC. » Le monsieur, très sympathique au demeurant, me fait comprendre que la glace ou la pluie peuvent rendre très dangereuse la pratique de l'escalade, mais qu'il ne faut pas non plus arrêter deux semaines d'entraînement, sous peine de perdre de la force.

Alors les gens viennent à Kam Lake se garder la forme, dans des circuits sur les murs qui font davantage appel à l'horizontalité qu'à la hauteur. « C'est un sport qui prend de la force musculaire et mentale, explique Éric Frenette, mais aussi de la technique. Il faut un bon équilibre entre les trois. » Par force mentale, Éric entend la visualisation, la concentration et la confiance.



Éric Frenette et Annie-Claude Boudreau sont avides d'escalade. (Photo Denis Lord)

Générique et futur

Le YCC a été fondé en 2009 par Christian Beyrand, qui aurait depuis quitté Yellowknife. Ses membres font parfois de l'escalade extérieure ensemble, mais jamais sous l'égide du YCC, qui n'est pas assuré pour ce type d'activités. Aux dires d'Éric Frenette et de la vice-présidente Annie-Claude Boudreau, Yellowknife et ses environs n'est pas un endroit exceptionnel pour l'escalade, mais on y retrouve tout de même quelques sites dignes d'intérêt, dont un a malheureusement été perdu dernièrement pour cause de dynamitage. « Voir des vallées, des paysages, c'est pour ça qu'on fait de l'escalade, souligne Éric Frenette. Le rêve ultime, ce serait de développer les falaises du bras Est du Grand lac des Esclaves. »

Le gym d'escalade, lui, a ouvert en février 2013, il y a presque un an jour pour jour. Il a permis au YCC de tripler et même plus son nombre de membres, qui sont aujourd'hui 70. Le YCC propose des soirées de films sur l'escalade, des cours d'introduction à l'escalade. Ils peuvent d'ailleurs être donnés en français pour des élèves en immersion. Le YCC sera bientôt membre du Club alpin du Canada; en attendant, il s'affaire à organiser, pour mai 2014, des compétitions d'escalades.



Chronique TNO Santé

Votre santé d'abord… en français encore mieux!

Février, le mois de la psychologie

Un psychologue, c'est quoi?
Le psychologue étudie la façon de penser, de se sentir et de se comporter d'un point de vue scientifique et applique ces connaissances en vue d'aider les personnes à comprendre, à expliquer et à modifier leur comportement.

La différence entre un psychologue et un psychiatre
Le *psychologue* a notamment été formé dans l'utilisation de tests psychologiques pour aider à l'évaluation et au diagnostic des problèmes dans la pensée, les sentiments et le comportement. Le psychologue aide la personne à surmonter ou à gérer ses problèmes à l'aide d'une variété de traitements ou de psychothérapies.
Le *psychiatre* est un médecin en titre spécialisé en santé mentale et en maladie mentale. Le psychiatre utilise souvent des médicaments pour aider à ses clients à gérer leur maladie mentale.

Dans quelles situations la psychologie peut vous être utile?
Vous pouvez prendre la décision de consulter un psychologue en cas de :

- *Dépendance* : alcoolisme, problèmes de jeu;
- *Anxiété* : anxiété généralisée ou liée à l'état de santé, trouble de panique, phobie, etc.;
- *Maladie chronique* : diabète, santé sexuelle après une crise cardiaque, maladie du cœur, etc.;
- *Démence* : personnes âgées atteintes de démence, les déficiences cognitives et démence, etc.;
- *Douleur* : chronique ou aiguë;
- *Troubles du développement* : ex. trouble de déficit d'attention et hyperactivité;
- *Troubles de l'alimentation;*
- *Vie saine;*
- *Troubles d'humeur* : trouble bipolaire, dépression (post-partum, chez les personnes du 3e âge);
- *Troubles du sommeil;*
- *Trouble de sexualité et de genre d'identité;*
- *Personnalité :* perfectionnisme;
- *Relations sociales et familiales;*
- *Stress* : gestion du stress.

À quoi s'attendre chez un psychologue?
Il vous demandera habituellement de décrire votre problème et des détails au sujet de votre histoire personnelle. Ces questions peuvent comprendre des détails au sujet de vos expériences de jeunesse, votre éducation et vos antécédents de travail, votre situation de famille et vos rapports interpersonnels et si vous utilisez des médicaments, prenez de l'alcool ou des drogues. Cette phase de collecte de renseignements peut prendre une séance ou plus et peut être complétée par l'utilisation de tests psychologiques.

Les traitements ou les approches psychothérapeutiques incluent la thérapie cognitive comportementale, la thérapie interpersonnelle et la thérapie des systèmes, entre autres. Le traitement peut être offert sur une base individuelle, en groupe, en couple ou en famille, selon le problème et les personnes touchées par ce problème. Il est important de reconnaître que les médicaments le plus souvent gèrent, mais ne guérissent pas les problèmes psychologiques ou la maladie mentale, comme dans le cas d'autres types de problèmes physiques.
La psychologie, c'est pour tout le monde.

Source
Société canadienne de psychologie : www.cpa.ca

La tension électorale monte d'un cran

La réforme de Pierre Poilièvre

Jean-Pierre Dubé, APF

Le projet de loi de 242 pages sur l'intégrité des élections a été traité de façon expéditive, malgré l'importance de son impact sur le processus démocratique. La proposition du 4 février change les règles de fond en comble.

Le projet de loi C-23, *Loi sur l'intégrité des élections*, garantit la continuité en poste des deux officiers actuels : le directeur général des élections (DGE), Marc Mayrand, et son subordonné, le commissaire aux élections, Yves Côté. Mais il réduit Élections Canada à la coordination du scrutin, remet en question l'autorité du DGE de critiquer et élimine son mandat de promouvoir le droit de vote.

« Les conservateurs se plaignent qu'il y a de la partisanerie à Élections Canada, souligne le politicologue Frédéric Boily du Campus Saint-Jean, à Edmonton. Ils veulent l'émasculer. Mais n'est-ce pas juste à cause des problèmes qu'ils ont eus avec l'agence lors du dernier scrutin?

« On devrait innover et renforcer la promotion, suggère le professeur, au lieu de l'éliminer. Pourquoi ça ne réussit pas? Il faudrait que ce soit étudié davantage. L'approche du gouvernement mine la crédibilité de l'exercice démocratique. La participation est à la baisse à long terme, en particulier chez les jeunes. »

Aux élections de 2011, le taux se chiffrait à 61,1 % (38,8 % chez les jeunes de 18 à 24 ans), tout près du creux historique de 58,8 % en 2008.

Le projet du ministre Poilièvre assure la continuité des enquêtes en cours sur les dépenses des candidats. Le dernier vote a été marqué par de nombreuses infractions, dont le scandale des appels robotisés. Mais la section des enquêtes ne fera plus partie d'Élections Canada. Le commissaire des élections ne relèvera non plus du DGE, mais du directeur des poursuites pénales du ministère de la Justice.

« Cet aspect du projet de loi m'inquiète, déclare Bernard Richard, un ancien ombudsman au Nouveau-Brunswick. Ça ouvre la porte à l'ingérence politique. Il n'y a rien de plus important que l'indépendance des officiers pour la démocratie. L'idéal, c'est que les deux, le DGE et le commissaire, répondent directement au Parlement. »

L'Acadien a été défenseur des enfants et des adolescents et commissaire à l'information et à la protection de la vie privée au Nouveau-Brunswick. « Le respect des règles électorales est fondamental pour la confiance des électeurs, passablement ébranlée après les dernières élections. »

Frédéric Boily est d'accord : « Un officier ne doit pas être la créature du gouvernement du jour. Ça affaiblit son pouvoir et sa crédibilité auprès du public. »

L'orientation des conservateurs va dans le sens contraire à la progression de l'indépendance des officiers au Canada. En 2013, par exemple, l'Ontario a légiféré pour que le commissaire aux services en français relève directement de l'Assemblée législative au lieu d'un ministre, un geste célébré par les Franco-Ontariens.

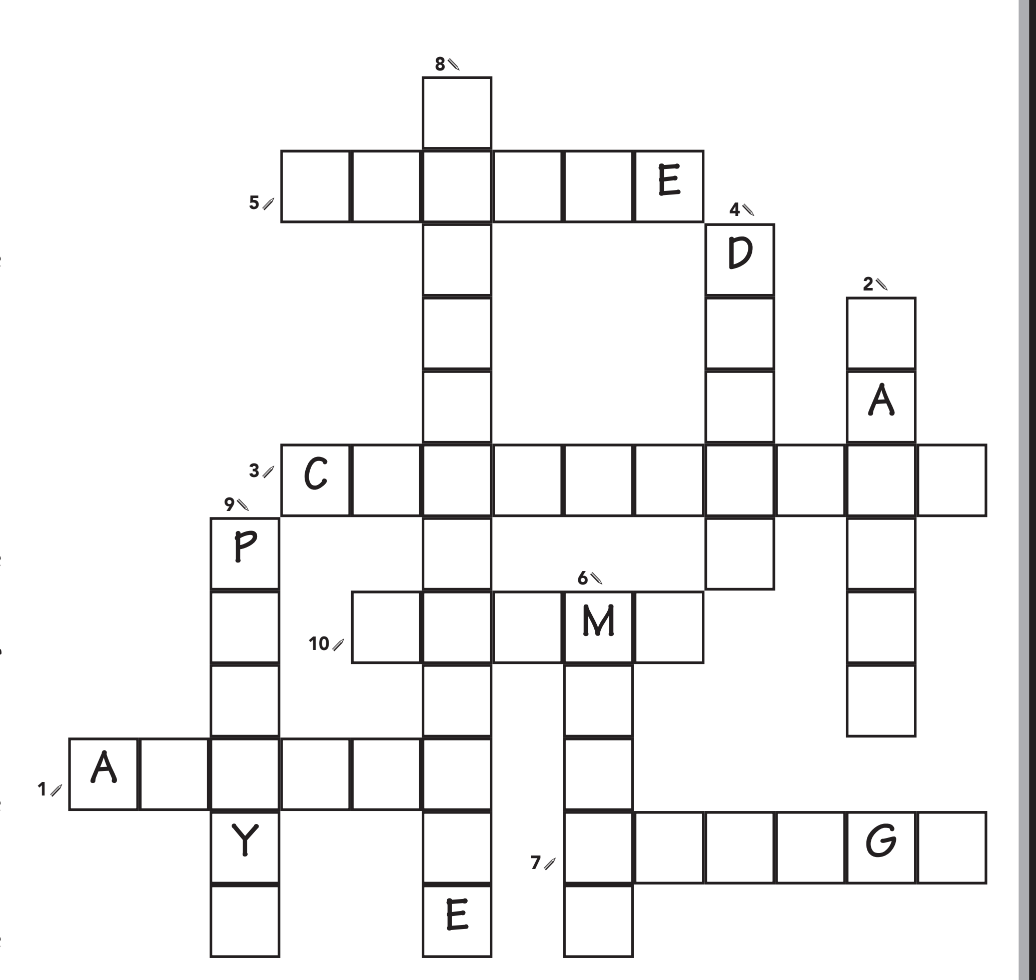
Le Club de **Bicolo**

Les fruits

❶ LES FRUITS

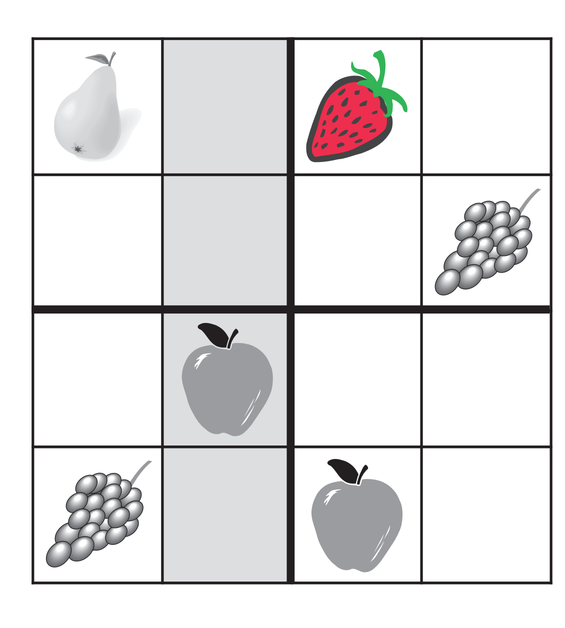
Un fruit c'est ce que produit un arbre après la fleur. À l'aide des indices complète la grille avec des noms de fruits.

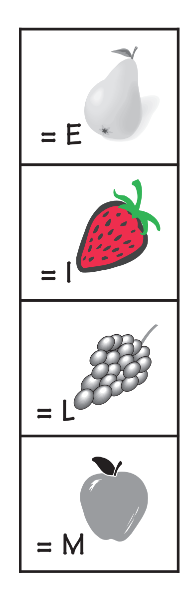
1. Gros fruit à pulpe jaune qui pousse dans les pays chaud.
2. Fruit allongé à grosse peau jaune.
3. Sorte de petite mandarine à peau fine.
4. Petit fruit brun allongé, très sucré qui pousse en grappes.
5. Petit fruit rouge qui pousse sur le fraisier.
6. Gros fruit rond à écorce verte et chair rouge orangé.
7. Fruit rond à pulpe jaune orangée.
8. Gros fruit rond à pulpe jaune ou rosée et d'un goût acide.
9. Fruit des pays chauds, ressemblant à un gros melon et à la chair rouge orangée.
10. Fruit du pommier, rond et avec des pépins.



❷ LES OBSERVATIONS

Le jeu suivant se fait comme un sudoku, sauf que les chiffres ont été remplacés par des dessins. Une fois la grille complétée associe les dessins de la colonne ombragée à la lettre correspondante dans le tableau pour résoudre l'énigme.





Un fruit de la famille des citrons, d'une couleur verte et au goût très acide?

Une __ __ __ __.

❸ EXPLOSION DE FRUITS

Bicolo a mélangé les lettres, aide-le à les replacer afin de retrouver le nom des fruits illustrés.



SOLUTIONS

1. 1. Ananas; 2. Banane; 3. Clémentine; 4. Datte; 5. Fraise; 6. Melon; 7. Orange; 8. Pamplemousse; 9. Papaye; 10. Pomme.
2. Lime.
3. Cerises; Fraise; Raisins; Poire; Pomme; Bananes.



Si vous avez reçu un paiement d'expérience commune, vous pourriez obtenir 3 000 $ en crédits personnels pour des programmes et services éducatifs.

La Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. La guérison se poursuit.

Depuis 2007, près de 80 000 anciens élèves ont reçu un paiement d'expérience commune (PEC) dans le cadre de la Convention de règlement relative aux pensionnats indiens. Les bénéficiaires d'un PEC sont dorénavant admissibles à des crédits personnels non monétaires jusqu'à 3 000 $, pour eux mêmes ou pour certains membres de leur famille, et ce, afin de recevoir des programmes et services éducatifs.

Que sont les crédits personnels? Les crédits personnels peuvent être utilisés pour obtenir une vaste gamme de programmes ou services éducatifs, fournis notamment par des universités, des collèges, des écoles de métiers ou de formation, des établissements autochtones offrant un enseignement supérieur ou des cours d'alphabétisation ou d'enseignement de métiers, de même que pour des programmes ou services portant sur les identités, histoires, cultures ou langues autochtones.

À combien s'élèvent les crédits personnels? Des fonds sont disponibles pour permettre à chacun des bénéficiaires du PEC de recevoir jusqu'à 3 000 $ en crédits personnels, dépendant des frais d'études qui auront été approuvés pour vous.

Les bénéficiaires du PEC peuvent partager leurs crédits personnels avec certains membres de leur famille, comme

- **leurs enfants**
- **leurs petits-enfants**
- **leur conjoint**
- **leurs frères et sœurs**

Quels entités ou groupes éducatifs sont admissibles? Le gouvernement du Canada, l'Assemblée des Premières Nations et les représentants des Inuits ont élaboré ensemble la liste des entités et des groupes éducatifs approuvés. Si une entité ou un groupe éducatif ne se trouve pas sur la liste, veuillez consulter le site Web pour plus d'information.

Vais-je recevoir un chèque? Non. Les chèques seront émis directement au nom de l'entité ou du groupe éducatif qui fournit le service.

Qui peut utiliser les crédits personnels? Les bénéficiaires du PEC peuvent utiliser la totalité du montant pour eux-mêmes, ou donner une partie ou la totalité de leurs crédits personnels à certains membres de leur famille, comme un conjoint, des enfants, des petits enfants, des frères et sœurs, comme définis dans les modalités et conditions. Les crédits personnels de plusieurs bénéficiaires du PEC peuvent être regroupés combinés pour financer une activité d'apprentissage de groupe.

Comment obtenir les crédits personnels? Tous les bénéficiaires du PEC recevront un formulaire rélatif à la reconnaissance des crédits personnels par courrier. Si vous ne recevez pas ce formulaire avant la fin de janvier 2014, veuillez téléphoner au 1-866-343-1858. Les formulaires rélatif à la reconnaissance dûment remplis doivent être retournés par la poste au plus tard le **31 octobre 2014**, le cachet de la poste faisant foi.

Comment utiliser les crédits personnels? Une fois vos crédits approuvés, vous recevrez un formulaire de rachat d'échange personnalisé pour chacune des personnes qui utiliseront les crédits personnels, pour chaque entité ou groupe éducatif. Soumettez ce formulaire à l'entité ou au groupe éducatif dont le nom figure sur la liste. L'entité ou le groupe devra remplir le formulaire d'échange et nous le retourner au plus tard le **1er décembre 2014**, le cachet de la poste faisant foi.

Que fait-on des crédits personnels inutilisés? La valeur des crédits personnels sera transférée au fonds fiduciaire de la Fraternité des Indiens (National Indian Brotherhood Trust Fund) et à la fondation pour l'éducation des Inuvialuits (Inuvialuit Education Foundation) pour des programmes éducatifs.

Pour plus d'information, y compris sur la façon dont les crédits personnels peuvent être utilisés par certains membres de la famille des bénéficiaires d'un PEC de la personne décédée, visitez www.residentialschoolsettlement.ca ou téléphonez au 1-866-343-1858.

Les anciens élèves en situation de détresse peuvent obtenir des services de counseling immédiats et adaptés sur le plan culturel en appelant à la ligne d'écoute des pensionnats indiens, au 1-866-925-4419.

1-866-343-1858 • www.residentialschoolsettlement.ca

Hockey olympique

Jacques Demers donne l'or aux Russes et l'argent au Canada

Pierre Saint-Arnaud
LA PRESSE CANADIENNE

MONTRÉAL _ L'équipe canadienne de hockey masculin fourbit ses armes en prévision de son premier match, jeudi à Sotchi, et c'est le gardien du Canadien de Montréal, Carey Price, qui sera devant le filet pour affronter la Norvège.

L'ancien entraîneur-chef du Canadien, le sénateur Jacques Demers, ne voit toutefois pas le Canada au sommet du podium à la fin des jeux, mais bien sur la deuxième marche, derrière l'équipe locale.

M. Demers s'attend en effet de voir l'équipe russe rafler l'or, le Canada l'argent et les États-Unis le bronze.

Jacques Demers donne un net avantage au Canada du côté de la défensive, faisant valoir qu'aucune autre équipe n'est assez bien nantie pour placer un P.K. Subban comme septième défenseur. De plus, il estime que le Canada est extrêmement solide avec Carey Price devant le filet et dit s'attendre à ce que celui-ci soit le gardien numéro un de la troupe de l'entraîneur Mike Babcock.

En contrepartie, il cède l'avantage aux Russes à l'attaque, non seulement en raison de la présence des redoutables Alexander Ovechkin, Evgeni Malkin, Pavel Datsyuk et autres Illya Kovalchuk, mais aussi parce qu'il croit que la présence de nombreux joueurs de la KHL, habitués à jouer ensemble et à évoluer sur une plus grande patinoire, leur donnera davantage de cohésion.

De plus, l'ancien entraîneur, reconnu pour son talent de motivateur, fait valoir que les joueurs Russes bénéficieront de l'appui de la foule et de la motivation de vouloir gagner chez eux, surtout après leur performance extrêmement décevante en 2010. Jacques Demers ajoute que les autorités sportives et politiques du pays ont exercé énormément de pression sur les hockeyeurs et que ceux-ci savent qu'ils n'ont «pas le droit» de décevoir leurs partisans.

Rien n'est acquis, cependant, rappelle Jacques Demers, selon qui des surprises sont toujours possibles, dans ce cas-ci de la part de l'équipe suédoise, notamment.



Gouvernement des Territoires du Nord-Ouest

Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.hr.gov.nt.ca/employment

Mécanicien de machinerie lourde

Ministère des Transports **Hay River, TNO**

Poste permanent

Il s'agit d'un emploi non traditionnel.

Le traitement initial est de 36,82 $ l'heure (soit environ 71 799 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11333 **Date limite :** 21 février 2014

Conseiller traditionnel en matière de toxicomanies

Ministère de la Justice **Hay River, TNO**

Services correctionnels
Centre correctionnel de Mackenzie Sud

Poste permanent

Le traitement initial est de 44,25 $ l'heure (soit environ 86 287 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 5 410 $.

Nº du concours : 11338 **Date limite :** 21 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Centre des services des ressources humaines de Hay River, 62, rue Woodland, bureau 209, Hay River NT X0E 1G1. Téléc. : 867-874-5095; courriel : jobshayriver@gov.nt.ca

Commis d'administration

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Fort Smith, TNO**

Finances et administration
Région du Slave Sud

Poste permanent

Le traitement initial est de 27,33 $ l'heure (soit environ 53 294 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 7 059 $.

Nº du concours : 11216 **Date limite :** 21 février 2014

Coordonnateur du programme IRMA

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Hay River, TNO**

Division de la conservation, de l'évaluation et de la surveillance

Poste temporaire jusqu'au 31 mars 2015

Le traitement initial est de 32,73 $ l'heure (soit environ 63 824 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11324 **Date limite :** 19 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Planification et mise en œuvre des ressources humaines pour le transfert des responsabilités, Plaza Nova Coast, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-920-8879

Conseiller en matière de services en français

Ministère des Ressources humaines **Yellowknife, TNO**

Stratégie et politiques en matière de ressources humaines

Poste permanent

Le traitement initial est de 46,30 $ l'heure (soit environ 90 285 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11247 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé.

Commis à la gestion des incendies de forêt

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**

Région du Slave Nord

Poste permanent saisonnier, de fin mai à fin août chaque année

Le traitement initial est de 26,42 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11322 **Date limite :** 18 février 2014

Agent de liaison de relève pour les services en français

Administration de santé territoriale Stanton **Yellowknife, TNO**

Services en diverses langues

Poste de relève permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 27,33 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11317 **Date limite :** 21 février 2014

Agent des loisirs de relève

Ministère de la Justice **Yellowknife, TNO**

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 35,21 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11339 **Date limite :** 14 février 2014

Conseiller en matière de soutien pour les aînés et les personnes handicapées

Ministère de l'Éducation, de la Culture et de la Formation **Yellowknife, TNO**

Programmes de la sécurité du revenu

Poste permanent

Le traitement varie entre 46,30 $ et 55,28 $ l'heure (soit environ entre 90 285 $ et 107 796 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11342 **Date limite :** 19 février 2014

Membres de l'équipe de lutte contre les incendies de végétation (trois postes)

Ministère de l'Environnement et des Ressources naturelles **Yellowknife, TNO**

Division de l'aménagement des forêts

Région du Slave Nord

Trois postes saisonniers, de fin mai à fin août

Le traitement initial est de 29,44 $ l'heure, auquel s'ajoute une allocation de vie dans le Nord de 1,66 $ l'heure.

Nº du concours : 11257 **Date limite :** 17 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca
Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, Édifice Laing, 2e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0445; courriel : jobsyk@gov.nt.ca

• Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité. • Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche. • Nous prendrons en considération les expériences équivalentes. • Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ces concours pour pourvoir des postes permanents ou temporaires semblables. • Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.



ADMINISTRATION DE SANTÉ TERRITORIALE STANTON

Coordonnateur des services médicaux Service de soutien clinique territorial Urgences-médic

Services de soins aux patients
Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 50 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11320 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmier autorisé de relève Chirurgie

Services de soins aux patients
Yellowknife, TNO

Poste de relève permanent

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 722 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 1,77 $ l'heure.

Nº du concours : 11341 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmier autorisé Salle d'opération et salle de surveillance post-interventionnelle

Services de soins aux patients

Yellowknife, TNO

Poste permanent

Le traitement initial est de 42,28 $ l'heure (soit environ 82 446 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11289 **Date limite :** Ouvert jusqu'à ce qu'un candidat qualifié soit trouvé

Infirmier autorisé Chirurgie

Services de soins aux patients
Yellowknife, TNO

Poste temporaire jusqu'au 22 mars 2015

Le concours est réservé aux candidats qui résident dans un rayon de 25 km de Yellowknife.

Le traitement initial est de 40,37 $ l'heure (soit environ 78 722 $ par année), auquel s'ajoute une allocation annuelle de vie dans le Nord de 3 450 $.

Nº du concours : 11340 **Date limite :** 19 février 2014

Posez votre candidature en ligne au : www.gnwtjobs.ca

Utilisez les coordonnées suivantes uniquement pour nous faire parvenir vos questions : Ministère des Ressources humaines, Services de gestion et de recrutement, YK Centre, 5e étage, C. P. 1320, Yellowknife NT X1A 2L9. Téléc. : 867-873-0168; courriel : hlthss_recruitment@gov.nt.ca

- *Afin de se prévaloir des avantages accordés en vertu du programme de promotion sociale du gouvernement, les candidats doivent clairement en établir leur admissibilité.*
- *Le gouvernement des Territoires du Nord-Ouest est un milieu de travail ouvert à tous. Nous encourageons les personnes handicapées qui nécessitent des mesures d'adaptation à nous faire part de leurs besoins, si elles sont retenues pour une entrevue ou une évaluation, afin que l'on puisse prendre de telles mesures dans le cadre de la procédure d'embauche.*
- *Nous prendrons en considération les expériences équivalentes.*
- *Nous établirons une liste de candidats admissibles à partir de ce concours afin de pourvoir des postes semblables à durée déterminée ou indéterminée.*
- *Un certificat de santé et la vérification du casier judiciaire sont des conditions préalables pour certains postes.*
- *Pour obtenir une copie de la description de poste, consultez le www.gnwtjobs.ca*

Conférence

L'homme qui redéfinit le possible

Si une personne qui n'a pas de jambes peut marcher d'Edmonton à Calgary, rien n'est impossible.

Denis Lord

Sa devise est *redéfinir le possible* et on peut croire qu'il la réalise puisqu'il a gravi le Kilimandjaro, le plus haut sommet d'Afrique... sur les mains et en fauteuil roulant. C'est Spencer West, qui fera deux conférences à Yellowknife les 17 et 18 février. Il nous visite à l'instigation du groupe Me to We.

Spencer West a perdu ses jambes à l'âge de cinq ans, mais a décidé que cela ne l'empêcherait pas d'avancer. L'an passé, il a marché sur les mains d'Edmonton à Calgary, et en 2012, il a gravi, en fauteuil roulant et sur les mains encore, le mont Kilimandjaro, en Tanzanie, la cime de l'Afrique. Le monsieur est également connu comme un orateur hors pair dont les discours sur la motivation et l'accomplissement de soi sont très sollicités, tant dans le milieu de l'éducation que celui des affaires. Il est fortement engagé dans les œuvres caritatives d'Enfants Entraide au Kenya. Spencer West sera au Northern Art and Cultural Centre le 17 février et le 18 à l'école William McDonald. Il reste encore des billets pour cette dernière conférence, qui intéresse particulièrement les enseignants, les athlètes participant aux Jeux d'hiver de l'Arctique et les personnes handicapées.



Les conférences de Spencer West sont sollicitées par plusieurs organismes humanitaires. (Source : Me to We)

Des préparatifs

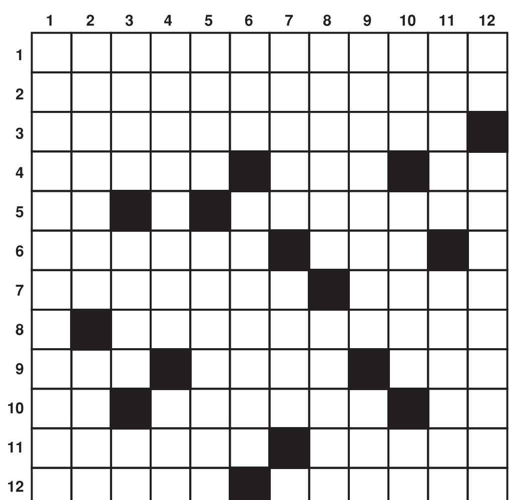
Pour Mélanie Parisella, Lauren Seabrook et Janine Cash, la venue de Spencer West est la réalisation d'un rêve datant de trois ans et l'aboutissement d'un long travail. « Il est tellement inspirant, s'exclame Janine Cash, élève en 10e à sir John Franklin. Son expérience me montre que même s'il y a des choses difficiles dans ma vie, elles ne vont pas me détruire. » Lauren Seabrook est en 8e à William McDonald. À son âge, on fantasme souvent de rencontrer des vedettes de la musique ou du cinéma, mais ça n'a jamais été son cas, même lorsqu'elle était plus jeune. « J'ai toujours voulu rencontrer des gens dont le but était d'aider les autres, dit-elle, pas de faire de l'argent. Plus jeune, c'était Martin Luther King, même si c'était impossible. Et là, c'est Spencer West. Si une personne qui n'a pas de jambes peut marcher d'Edmonton à Calgary, rien n'est impossible. Le rencontrer est comme un conte de fées! »

Un conte de fées peut-être, mais structuré par un travail de longue haleine. Avec l'enseignante Mélanie Parisella, de William McDonald, les deux jeunes filles ont dû réaliser un montage financier en sollicitant des compagnies des Territoires du Nord-Ouest, écrire des lettres de remerciement, s'occuper de la réservation des salles. De plus, Lauren avait gagné 10 000 $ grâce à la chanteuse Tenille et l'organisation Play it forward, avec l'obligation de redonner cet argent en moins de 24 heures à des organismes sans but lucratif de son choix. La moitié de cette somme est allée dans l'organisation de la venue de Spencer West, qui, avec l'organisme Me to We, qui le chapeaute, a d'ailleurs accepté de réduire ses exigences financières pour venir à Yellowknife.

Lauren, Janine et Mélanie représentent le groupe Me to We à Yellowknife; son objectif est de faire participer les jeunes à la construction de la collectivité et de leur enseigner qu'ils ont le pouvoir de changer les choses dans le monde. Entre autres activités, Lauren, Janine et Mélanie cuisinent pour les personnes âgées et mettent sur pied un groupe pour aider les jeunes souffrant du cancer. Elles travaillent actuellement à un projet lié à Haïti.

MOTS CROISÉS

Nº 311



HORIZONTALEMENT

1- Aveu qu'une personne fait à une autre des sentiments amoureux qu'elle éprouve à son égard (pl.).
2- Groupes des unités militaires par régiment.
3- Une des trois méninges, située entre la pie-mère et la dure-mère (pl.).
4- Gravit. – Étoffe unie, d'une seule couleur. – Personnel.
5- Absorbé. – Voies de communication.
6- Dernier, final. – École nationale d'administration.
7- État leucémique. – Note mise dans la marge.
8- Pièces métalliques des armes à feu.
9- Mise en ordre des informations en vue de leur traitement. – Homme politique coréen (1875-1965). – Possessif.
10- Doublée. – Apparusse, jaillisse. – Gamme.
11- Additionne d'opium. – Manière de vivre.
12- Fruit comestible. – Parties non consommables des animaux, comme les cornes, le cuir.

VERTICALEMENT

1- Marche sans but précis.
2- Roule une chose sur elle-même. – Déplace sans soulever.
3- Ondulation des cheveux. – Langue indienne parlée au Brésil. – Arbre gymnosperme.
4- Collaboratrice qui lit les manuscrits envoyés à un éditeur. – Vallée très large.
5- Officier de la cour du sultan. – Peintre canadien (1864-1924).
6- Un ancien parti politique pour promouvoir l'indépendance du Québec. – Grande libellule à abdomen bleu.
7- Goût très marqué pour quelque chose. – Dupées.
8- Petite dose. – Essais, épreuves.
9- Toile de coton légère colorée par impression. – Légumineuse.
10- Excepté. – Fête mondaine. – Article contracté.
11- Dans la Somme. – Espace réservé dans un plancher pour l'âtre d'une cheminée.
12- Doublée. – Pleins d'une séduction provocante.

RÉPONSE DU Nº 311

Horoscope

Signes chanceux de la semaine : Capricorne, Verseau et Poissons

SEMAINE DU 16 AU 22 FÉVRIER 2014



BÉLIER (21 mars - 20 avril)
Vous prendrez le temps de terminer tout ce que vous aviez déjà commencé et que vous ne cessiez de remettre à plus tard. Vous trouverez aussi un excellent remède qui améliorera votre santé.



TAUREAU (21 avril - 20 mai)
Vous connaîtrez beaucoup de pression au travail et il faudra faire de gros efforts pour conclure une entente. Vous entreprendrez quelques exercices pour améliorer votre vitalité.



GÉMEAUX (21 mai - 21 juin)
Vous passerez beaucoup de temps au bureau et il y aura une belle promotion en bout de ligne. De plus, vous vous investirez en toute spontanéité dans une activité passionnante.



CANCER (22 juin - 23 juillet)
Vous n'aurez vraiment pas la langue dans votre poche. Vous pourriez aussi faire face à quelques critiques. Vous vous improviserez une belle activité de couple.



LION (24 juillet - 23 août)
Si vous commencez à songer de plus en plus à devenir propriétaire, vous tomberez sur une excellente opportunité qui convient parfaitement à votre budget ainsi qu'à toute la famille.



VIERGE (24 août - 23 septembre)
L'action ne fera pas défaut! Vous devrez probablement jouer au taxi ou alors vous déplacer souvent. Vous pourriez renouveler vos contrats.



BALANCE (24 septembre - 23 octobre)
La déprime saisonnière vous frappe de plein fouet et il n'y a rien de mieux qu'un peu d'activité physique pour remédier à ce problème. Vous découvrirez probablement un nouveau sport.



SCORPION (24 octobre - 22 novembre)
Un peu de fatigue accumulée peut se faire sentir. Vous pourriez faire un petit détour chez votre massothérapeute ou encore chez votre médecin pour retrouver toute votre vitalité.



SAGITTAIRE (23 novembre - 21 décembre)
Le stress est le plus grand fléau du 21e siècle. Effectuer certains changements dans votre rythme de vie pourrait corriger cette situation.



CAPRICORNE (22 décembre - 20 janvier)
L'idée d'un voyage en amoureux vous traversera l'esprit. Vous avez l'âme romantique. Et si vous êtes célibataire, un prétendant vous manifestera un signe d'engagement assez clair.



VERSEAU (21 janvier - 18 février)
On dirait bien que vous affrontez toute la gamme des émotions en ce moment. Vous serez inspiré par un beau voyage pour décrocher un peu et retrouver votre aplomb.




POISSONS (19 février - 20 mars)
Un de vos bons amis pourrait vous faire une déclaration d'amour qui vous laissera perplexe. Au travail, vous organisez une réunion ou un événement qui rassemblera une bonne foule.